

VERSION 3.0

16/02/2022



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

SIVOM

ÉMIS PAR : RIBO MAGALI
SIVOM NARBONNE RURAL
17 AVENUE DE LOUATE
11 000 MONTREDON DES CORBIERES

TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE	2
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE.....	2
COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE	4
BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT	5
FONCTIONNEMENT RECETTES	5
FONCTIONNEMENT DEPENSES	6
CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2022	10
BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT	11
INVESTISSEMENT RECETTES.....	11
INVESTISSEMENT DEPENSES	12
RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPENDRE EN 2022	13
EVOLUTION DES EXCEDENTS	14
ORIENTATIONS 2022	15
FONCTIONNEMENT.....	15
INVESTISSEMENT	15

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8". Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée. Les mêmes dispositions existent relativement aux départements (L. 3312-1¹).

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE

Ces éléments seront donnés dans le rapport d'orientation budgétaire :

- POPULATION : 38 832 habitants
- COMPOSITION DE L'EXECUTIF liste des 32 élus et 32 suppléants

COMMUNE	DELEGUE	DELEGUE
ARMISSAN	Mme. PLAISANT Aliénore	M. PORTELLI Jean
BAGES	M. BASTIDE Henri	Mme. EVEILLECHIEN Emilie
BIZANET	M. VIALADE Alain	M. AMOROS Jean
COURSAN	M. ROCHER Edouard	Mme. SAOULI-SUCHAIL Roselyne
CUXAC D'AUDE	Mme. MEILLIERE Peggy	Mme. LESCURE Virginie
FLEURY D'AUDE	Mme. COSTESEQUE Laurence	Mme. CASIER Alexia
GRUISSAN	M. DURAND Jean-Luc	Mme. LIGNON Laurette
MARCORIGNAN	M. FAURE Christian	M. GAUTIER Robert
MONTREDON	Mme. PELEGRIN Christina	M. CHABOSSON Pascal
MOUSSAN	M. GLEIZES Jacqueline	Mme. CHASTAING Léa
NEVIAN	M. SENTOST Gilles	Mme. BAZY Aurore
OUVEILLAN	Mme. BESTUE Brigitte	Mme. CHAUVET Brigitte
RAISSAC	Mme. CABROL Elyette	M. SMITH Timothy
SALLES D'AUDE	M. PAZ Fabien	Mme. LOPEZ Sandrine
VILLEDAGNE	Mme. FIGUERA Encarnacion	Mme. PICOCHÉ Laetitia
VINASSAN	M. ALDEBERT Didier	M. GRANAL Gilles

¹ Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/lelaboration-budget>

RESSOURCES PAR SECTION (orientation) point 5 du DOB

NIVEAU DE L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE 2 prêts

2013 : 500 000€ - 4,31%, sur 240 mois soit jusqu'en 2033. Il reste 174 265.87 € de capital à rembourser.

2014 : 500 000€ - 3,13%, sur 240 mois soit jusqu'en 2034. Il reste 176 798.56 €. de capital à rembourser.

NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION : cela correspond pour nous au montant des participations communales puisqu'il n'y a pas d'imposition directe de la population

ETAT DES EFFECTIFS ET CHARGES DU PERSONNEL Aucun agent.

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE

Les éléments donnés ci-dessous sont provisoires. Ils deviendront définitifs lors du compte administratif.

SIVOM DE NARBONNE RURAL - SIVOM NARBONNE RURAL - 2021

02/02/2022	Balance générale	1 / 1
------------	-------------------------	-------

Montant exprimés en Euros	Prév-Antérieure	Prévisions	En Cours	Solde	%	Engagé	Brouillard	Historique	Solde(prév-histo)	%
Dépenses d'investissement	142 415,01	118 179,69	26 409,68	91 770,01	22,35			26 409,68	91 770,01	22,35
Recettes d'investissement	142 415,01	118 179,69	9 286,91	108 892,78	7,86			9 286,91	108 892,78	7,86
Solde d'investissement			-17 122,77					-17 122,77		

Dépenses de fonctionnement	505 081,27	520 889,49	413 766,69	107 122,80	79,43			413 766,69	107 122,80	79,43
Recettes de fonctionnement	505 081,27	520 889,49	420 878,82	100 010,67	80,80			420 878,82	100 010,67	80,80
Solde fonctionnement			7 112,13					7 112,13		

On note en résultat un excédent de la section de Fonctionnement à hauteur de 7 112.13 € et un déficit de la section d'investissement de 17 122.77 €.

BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT RECETTES

<i>Nomenclature</i>	<i>BP</i>	<i>VC/DM</i>	<i>Budget total</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Dispo.</i>	<i>%Réalisé</i>
Recette	520 889,49		520 889,49	420 878,82	100 010,67	80,80
Fonctionnement	520 889,49		520 889,49	420 878,82	100 010,67	80,80
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	100 039,49		100 039,49		100 039,49	
Art. - 002 Résultat d'exploitation reporté	100 039,49		100 039,49		100 039,49	
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	33 200,00		33 200,00	33 200,00		100,00
Art. - 70662 REDEV ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIA	33 200,00		33 200,00		33 200,00	
Art. - 70878 Par d'autres redevables				33 200,00	-33 200,00	
Ch. - 74 Dotations et participations	387 650,00		387 650,00	387 678,00	-28,00	100,01
Art. - 74748 Autres communes	387 650,00		387 650,00	387 650,00		100,00
Art. - 7488 Autres attributions et participations				28,00	-28,00	
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante				0,82	-0,82	
Art. - 7588 Autres produits divers de gestion courante				0,82	-0,82	

Au chapitre 002 sont inscrits systématiquement les excédents reportés. Ils ne constituent pas à proprement parler une recette qui va être réalisée puisque c'est ce que nous avons déjà constaté en excédent les années précédentes. Cette année en recettes nous avons perçu :

- 33 200.00 € qui correspondent aux remboursements de loyers des services et 387 678.00 € de participations communales.
- 28.00 € notamment pour un remboursement de Taxe Foncière et 0.82 € de régularisation de prélèvement à la source.

Il n'y a pas de commentaire particulier. Les recettes sont calculées quasiment au réel lors de la préparation.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

- Chapitre 011 : « Charges à caractère Général »

Nomenclature	BP	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	35 270,00	35 270,00	15 715,86	19 554,14	44,56	22 650,70
Fonctionnement	35 270,00	35 270,00	15 715,86	19 554,14	44,56	22 650,70
Ch. - 011 Charges à caractère général	35 270,00	35 270,00	15 715,86	19 554,14	44,56	22 650,70
Art. - 60622 Carburants	1 500,00	1 500,00	1 560,87	-60,87	104,06	955,30
Art. - 60632 Fournitures de petit équipement	500,00	500,00		500,00		513,60
Art. - 6064 Fournitures administratives	500,00	500,00		500,00		336,00
Art. - 611 Contrats de prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 366,48	-366,48	109,16	3 537,96
Art. - 61521 Terrains	400,00	400,00	372,00	28,00	93,00	372,00
Art. - 615221 Bâtiments publics	14 000,00	14 000,00	1 856,21	12 143,79	13,26	1 100,50
Art. - 61551 Matériel roulant	500,00	500,00		500,00		
Art. - 61558 Autres biens mobiliers	800,00	800,00	924,00	-124,00	115,50	798,72
Art. - 6156 Maintenance	2 500,00	2 500,00		2 500,00		2 423,52
Art. - 6168 Autres	5 000,00	5 000,00	4 519,39	480,61	90,39	6 528,07
Art. - 6226 Honoraires	1 000,00	1 000,00		1 000,00		
Art. - 6231 Annonces et insertions						90,20
Art. - 6232 Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	131,00	2 369,00	5,24	2 240,92
Art. - 6262 Frais de télécommunications	250,00	250,00	203,91	46,09	81,56	203,91
Art. - 63512 Taxes foncières	20,00	20,00	14,00	6,00	70,00	14,00
Art. - 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	1 800,00	1 800,00	1 768,00	32,00	98,22	3 536,00

Ce chapitre est assez vide car c'est au CIAS que sont impactées les dépenses du quotidien réel. Il ne reste au SIVOM que tout ce qui concerne le bâtiment, son entretien, et des contrats de prestations s'y rapportant. Les contrats concernent : l'entretien de la pompe de relevage des eaux usées, la vérification des extincteurs, désinsectiseurs, dératiseur, entretien de la parcelle, ...

Le reste n'appelle pas de commentaire particulier, ce sont des dépenses annuelles qui peuvent être assez simplement envisagées pour l'année.

- **Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »**

Nomenclature	BP	VC/DM	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	6 030,50		6 030,50	5 352,08	678,42	88,75	62 282,17
Fonctionnement	6 030,50		6 030,50	5 352,08	678,42	88,75	62 282,17
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	6 030,50		6 030,50	5 352,08	678,42	88,75	62 282,17
Art. - 6331 Versement mobilité	36,61		36,61	36,61		100,00	422,94
Art. - 6332 Cotisations versées au f.n.a.l.	2,93		2,93	2,93		100,00	33,83
Art. - 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	26,36		26,36	65,90	-39,54	250,00	790,27
Art. - 64111 Rémunération principale	3 138,68		3 138,68	3 595,70	-457,02	114,56	40 599,22
Art. - 64112 Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	236,59		236,59	236,59		100,00	2 839,08
Art. - 64118 Autres indemnités.	28,93		28,93	28,93		100,00	347,16
Art. - 6451 Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	451,96		451,96	451,96		100,00	5 220,39
Art. - 6453 Cotisations aux caisses de retraites	908,44		908,44	933,46	-25,02	102,75	11 101,58
Art. - 6475 Médecine du travail, pharmacie	200,00		200,00		200,00		149,70
Art. - 6478 Autres charges sociales diverses	1 000,00		1 000,00		1 000,00		778,00

Le transfert de la Directrice au CIAS a été effectif en Février comme attendu, ce qui explique le faible montant dépensé sur ce chapitre.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert »**

Nomenclature	BP	VC/DM	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	7 499,67		7 499,67	7 499,67		100,00	6 882,34
Fonctionnement	7 499,67		7 499,67	7 499,67		100,00	6 882,34
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 499,67		7 499,67	7 499,67		100,00	6 882,34
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	7 499,67		7 499,67	7 499,67		100,00	6 882,34

Il s'agit des amortissements. Ils sont calculés en amont de la préparation budgétaire et sont payés au centime près.

- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

Nomenclature	BP	VC/DM	Cession	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	458 233,11			458 233,11	371 342,87	86 890,24	81,04	311 979,44
Fonctionnement	458 233,11			458 233,11	371 342,87	86 890,24	81,04	311 979,44
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	458 233,11			458 233,11	371 342,87	86 890,24	81,04	311 979,44
Art. - 6521 Déficit des budgets annexes à caractère administratif	81 233,11			81 233,11		81 233,11		
Art. - 6531 Indemnités	42 000,00			42 000,00	42 910,40	-910,40	102,17	37 979,44
Art. - 6533 Cotisations de retraite					3 432,47	-3 432,47		
Art. - 657363 A caractère administratif	335 000,00			335 000,00	325 000,00	10 000,00	97,01	274 000,00

Ce chapitre est important. C'est à son niveau que nous plaçons nos excédents (ligne d'attente puisque ces sommes n'ont pas vocation à être utilisées art. 6521). C'est également à ce niveau que sont inscrites les indemnités aux élus, et la subvention versée au CIAS.

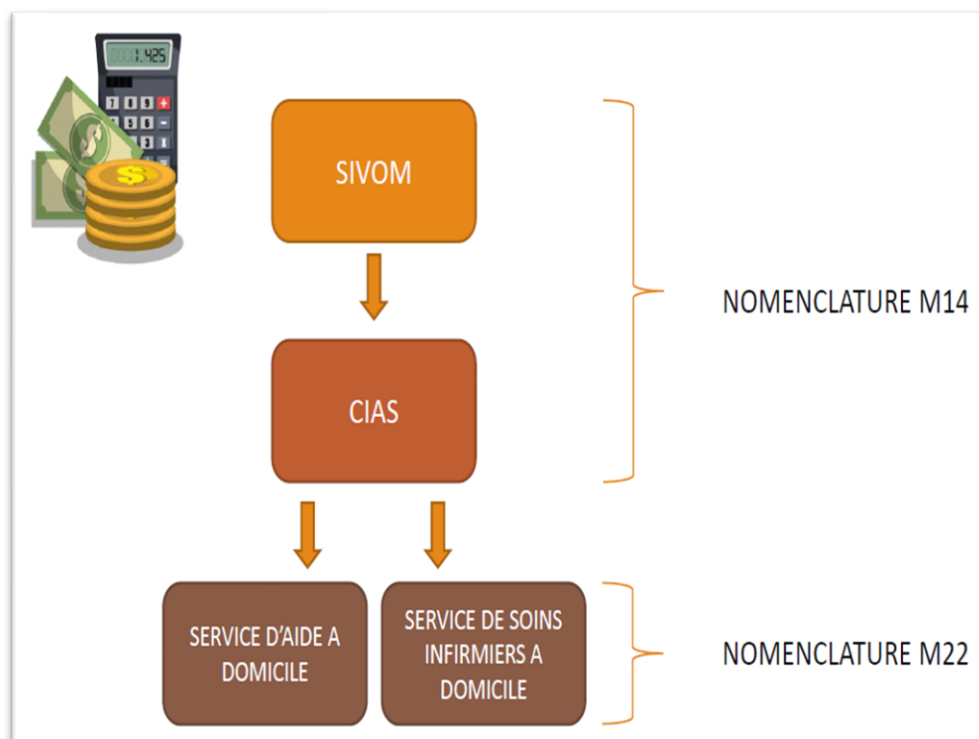
- Au total pour les **indemnités des élus** 46 342.87 € ont été réalisés avec les cotisations retraite associées.

- **Subvention de fonctionnement au CIAS :**

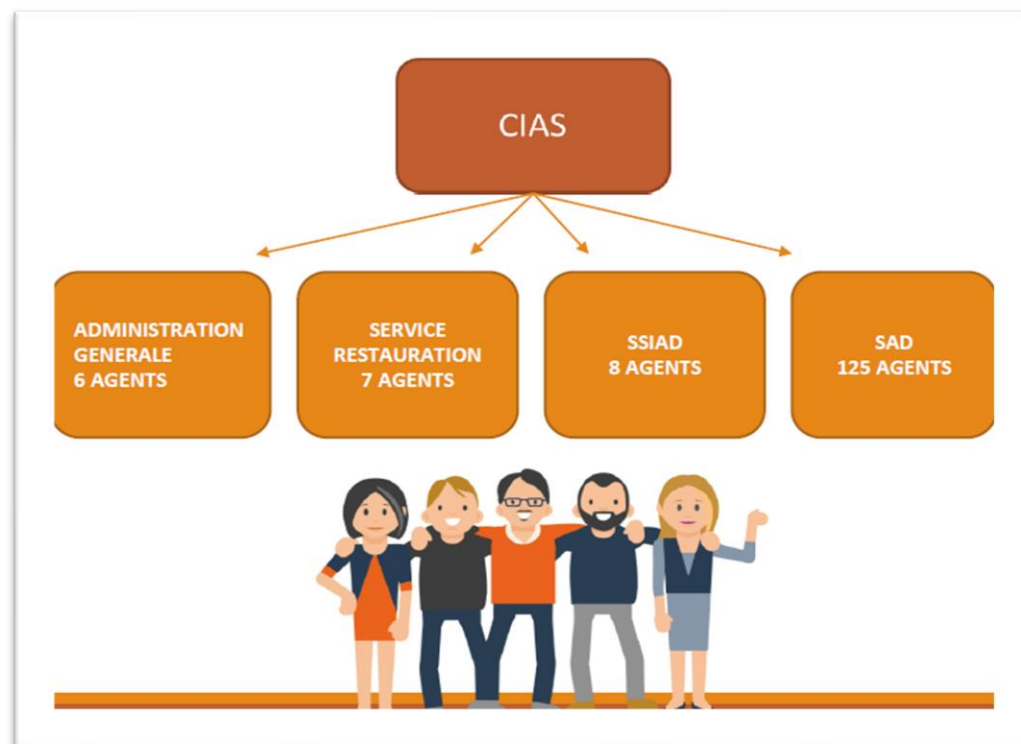
Rappel sur l'organisation budgétaire des deux structures : Le CIAS dispose d'un budget général classique comme les communes. Le CIAS dispose de son budget général et porte en plus deux budgets annexes soumis à des organismes de tutelle.

Si un budget annexe doit être abondé en cours d'exercice, il peut l'être grâce à des « réserves » liées à des excédents sur les années précédentes des budgets annexes, ou par une subvention du budget propre de la structure porteuse, donc par le CIAS.

Présentation de l'architecture budgétaire :



Présentation de l'organisation humaine des services au CIAS :



A l'issue de la construction du siège, l'ancienne mandature A pris la décision de virer progressivement les excédents du SIVOM au CIAS à travers la subvention de fonctionnement que la SIVOM verse chaque année.

L'enjeu était de diriger ces fonds vers le budget où ils étaient les plus nécessaires. Normalement, la subvention de fonctionnement devrait servir uniquement à couvrir les dépenses de l'Administration générale (dépenses d'exploitation courantes liées au quotidien du siège, des consommables nécessaires à l'activité, et aux dépenses de personnel).

Chapitre 66 « Charges financières »

Nomenclature	BP	VC/DM	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	13 856,21		13 856,21	13 856,21		100,00	14 637,96
Fonctionnement	13 856,21		13 856,21	13 856,21		100,00	14 637,96
Ch. - 66 Charges financières	13 856,21		13 856,21	13 856,21		100,00	14 637,96
Art. - 66111 Intérêts réglés à l'échéance	13 856,21		13 856,21	13 856,21		100,00	14 637,96
Fon. - 020 Administration générale de la collectivité	13 856,21		13 856,21	13 856,21		100,00	14 637,96

Il s'agit du règlement des intérêts de l'emprunt, le capital étant versé sur la section d'investissement. Les chiffres sont inscrits dans les échéanciers.

CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section finit avec un excédent de 7 112.13 €.

Chaque année depuis 2015, le budget est monté de manière à ne calculer que les dépenses essentielles à l'entretien et au fonctionnement du siège, les dépenses de personnel, et les indemnités des élus. Très peu d'excédents sont laissés sur ce budget. L'objectif est de subventionner le CIAS de la meilleure des manières puisque c'est lui qui supporte les services opérationnels (SAD, SSIAD, et Restauration) et qui a le plus besoin.

RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2022

	FONCTIONNEMENT
Solde 2020	100 039.49 €
Résultat 2021	7 112.13 €
Solde 2021	107 151.62 €

BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT RECETTES

Nomenclature	BP	VC/DM	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Recette	118 179,69		118 179,69	9 286,91	108 892,78	7,86	7 629,18
Investissement	118 179,69		118 179,69	9 286,91	108 892,78	7,86	7 629,18
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	110 680,02		110 680,02		110 680,02		
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	110 680,02		110 680,02		110 680,02		
Op. - OPFI Opération financière	110 680,02		110 680,02		110 680,02		
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 499,67		7 499,67	7 499,67		100,00	6 882,34
Art. - 28158(ordre) Autres installations, matériel et outillage techniques	1 298,41		1 298,41	1 298,41		100,00	1 298,41
Op. - OPFI Opération financière	1 298,41		1 298,41	1 298,41		100,00	1 298,41
Art. - 28181(ordre) Installations générales, agencements et aménagements divers							2 036,34
Op. - OPNI Opération non individualisée							2 036,34
Art. - 28182(ordre) Matériel de transport	2 539,51		2 539,51	2 539,51		100,00	2 539,51
Op. - OPFI Opération financière	2 539,51		2 539,51	2 539,51		100,00	2 539,51
Art. - 28183(ordre) Matériel de bureau et matériel informatique	3 060,47		3 060,47	3 060,47		100,00	406,80
Op. - OPFI Opération financière	3 060,47		3 060,47	3 060,47		100,00	406,80
Art. - 28184(ordre) Mobilier	601,28		601,28	601,28		100,00	601,28
Op. - OPFI Opération financière	601,28		601,28	601,28		100,00	601,28
Ch. - 10 Immobilisations corporelles				1 787,24	-1 787,24		746,84
Art. - 10222 FCTVA				1 787,24	-1 787,24		746,84
Op. - OPFI Opération financière				1 787,24	-1 787,24		746,84

Les recettes sont constituées comme chaque année par les amortissements, le FCTVA, les amortissements, et les excédents reportés.

INVESTISSEMENT DEPENSES

<i>Nomenclature</i>	<i>BP</i>	<i>VC/DM</i>	<i>Budget total</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Dispo.</i>	<i>%Réalisé</i>	<i>Réalisé N-1</i>
Dépense	118 179,69		118 179,69	26 409,68	91 770,01	22,35	31 643,45
Investissement	118 179,69		118 179,69	26 409,68	91 770,01	22,35	31 643,45
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	21 810,52		21 810,52	21 810,52		100,00	21 028,77
Art. - 1641 Emprunts en euros	21 810,52		21 810,52	21 810,52		100,00	21 028,77
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00		10 000,00		
Art. - 2051 Concessions et droits similaires	10 000,00		10 000,00		10 000,00		
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	86 369,17		86 369,17	4 599,16	81 770,01	5,33	10 614,68
Art. - 2128 Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00		25 000,00		25 000,00		
Art. - 2135 Installations générales, agencements, aménagements des const	21 000,00		21 000,00	3 120,76	17 879,24	14,86	
Art. - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00		20 000,00		20 000,00		10 614,68
Art. - 2184 Mobilier	20 369,17		20 369,17		20 369,17		
Art. - 2188 Autres immobilisations corporelles				1 478,40	-1 478,40		

Au Chapitre 16 on retrouve le règlement du capital de l'emprunt.

Les dépenses au Chapitre 21 ont concerné : la motorisation du portail pour 3 120.76 € et 1 478.40 € pour la réparation de la Centrale de Traitement d'Air.

CONCLUSION SECTION INVESTISSEMENT

Au vu de son activité et du caractère récent du siège, le SIVOM n'est une structure qui a vocation à réaliser de gros investissements. Les dépenses sont réalisées grâce aux excédents cumulés, ce qui explique le déficit de l'exercice en investissement. Aujourd'hui, les dépenses concernent essentiellement le remboursement des emprunts.

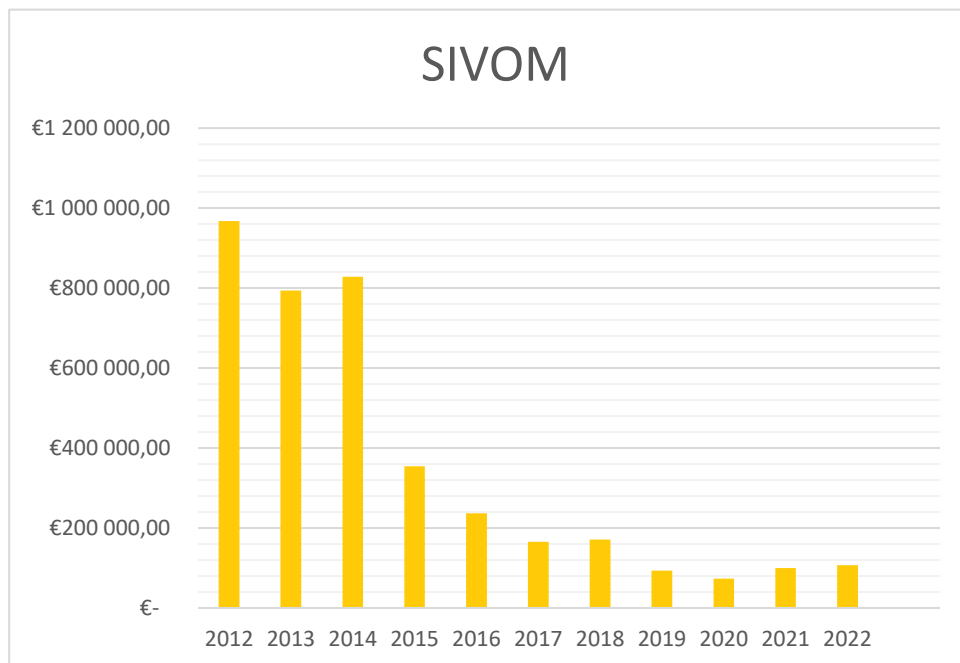
RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPENDRE EN 2022

	INVESTISSEMENT
Solde 2020	110 680.02 €
Résultat 2021	-17 122.77 €
Solde 2021	93 557.25 €

EVOLUTION DES EXCEDENTS

EVOLUTION DES EXCEDENTS DU SIVOM EN
FONCTIONNEMENT :

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant	967 141,15 €	793 495,17 €	828 512,89 €	354 336,26 €	237 027,21 €	165 722,81 €	171 129,86 €	93 126,24 €	72 971,27 €	100 039,49 €	107 151.62 €



ORIENTATIONS 2022

FONCTIONNEMENT

- Réparation cuisine
- Réparation étanchéité à l'air (dommage déclaré à l'Assurance dommage-ouvrage)

INVESTISSEMENT

- Aménagement parking véhicules de service